



Marolles soigne ses associations.

Les élus de Marolles, soucieux d'optimiser les nombreux locaux municipaux et devant faire face à **l'augmentation considérable de leurs charges (+ 41 % gaz / électricité)** due à la hausse du coût des matières premières et à un manque d'isolation de ces bâtiments, tout en ayant à cœur de proposer aux associations des locaux fonctionnels et adaptés à leurs pratiques, ont repensé la répartition des locaux associatifs à compter du 1^{er} janvier 2023 en créant un nouveau pôle associatif au sein de l'école pour une meilleure dynamique.



CJNA :

Le CJNA s'installera dans la grande salle de classe de 70 m² qui n'est plus utilisée dans l'école idéalement située à l'entrée de la réserve naturelle de grand Pierre et Vitain ce qui donne tout son sens à l'objet de son activité.

L'association pourra de plus bénéficier d'un grand jardin, de sanitaires, de la cour et du préau de l'école pour y tenir ses ateliers du samedi.

L'outil en Main du Loir-et-Cher :

L'association nous a fait part de ses difficultés à recruter de nouveaux bénévoles qui reprendraient le flambeau des « anciens » désireux de passer la main après de bons et loyaux services, ce qui risque d'entraîner sa mise en sommeil pour quelques temps.

La commune, qui souhaite que l'association puisse continuer son action de transmission des savoir-faire, a proposé à l'association de se relocaliser dans un espace de 60 m² situé dans la cour de l'école et de pouvoir partager, comme c'est déjà le cas, de la nouvelle salle du CJNA, des sanitaires, du jardin et du préau le mercredi pour divers ateliers.

Pour finir, les élus souhaitent mener une réflexion autour de la relocalisation de la bibliothèque municipale dans la même enceinte afin de créer une dynamique entre toutes les associations.

L'ESFM :

Actuellement situé dans un local de la Closerie, le club de football se voit dédier un espace de 60 m² situé à l'intérieur des vestiaires sur le plateau sportif de la commune.

Le local ainsi libéré sera transformé en secrétariat de mairie, central et proche de la salle du conseil municipal et bénéficiera de l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) déjà existant, ce qui n'est pas le cas dans le secrétariat actuel, toujours installé de manière provisoire dans les locaux de l'ancienne école des filles.

L'ASM :

L'association est maintenue dans ses locaux actuels.

Les autres associations, GYM, KRAV MAGA, EPHEMERES, LA MAROLLINE, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, ALCOOL ASSISTANCE bénéficieront toujours de leurs créneaux horaires à l'année pour la tenue de leurs activités. L'association des loisirs de la Grand Pierre bénéficiera toujours de la mise à disposition de l'école et ses infrastructures pour les vacances d'été.

Du changement au secrétariat de mairie.

Après 3 années passées au secrétariat de mairie, Valérie ROUZE entame une nouvelle aventure professionnelle à compter du 19 septembre prochain et sera remplacée par Lucie CABALLERO qui a pris ses fonctions le 22 août dernier.



Nous remercions Valérie pour son travail et souhaitons la bienvenue à Lucie.

Des airs de Bach.

Nous avons à cœur d'associer un événement à notre patrimoine et permettre ainsi à Marolles de s'inscrire dans la lignée des villages culturels locaux. Alors, le temps d'un soir de mai, notre magnifique église s'est mise à vibrer sur des cantates de Bach merveilleusement interprétées par une Soprano (Geneviève Emonet) et un Baryton de classe internationale (Sébastien Soules), interprète notamment de Scarpia dans le James Bond « Quantum of Solace ». L'orgue et le violoncelle associés à un éclairage savamment ajusté ont également contribué à la magie de cette soirée musicale.



Les écoles réunies à Marolles.

C'est avec joie que la municipalité de Marolles a pu accueillir la fête de l'école du RPI Marolles Champigny Averdon, la première fois avec la configuration 3 communes (notre RPI s'est constitué en 2019-2020, année du COVID). Cette fête de l'école organisée par l'association de parents d'élèves du RPI « Com Des Mômes » a eu lieu le 3 juillet 2022 sur l'espace multisport de Marolles, avec les spectacles des enfants dans la salle des fêtes.



Activités Associatives

Association GYM de Marolles Gym et Yoga : 06 63 03 01 24

Defendis Academie – KRAV MAGA : 06 37 42 26 37

CJNA - Club Jeunes Nature et Animaux : 06 86 58 06 75

Outil en main : 06 08 24 08 18

Ensemble et Solidaires – jeux de société : 06 85 97 04 94

ASM Athlétisme : 06 72 30 90 41

ESFM Football : 06 85 40 63 10

Ephémères : Loisirs Créatifs, KI QONG, méditation : 06 28 33 28 50

Comité des fêtes : 06 62 61 10 50

La Croix d'Or – alcool assistance : 06 43 54 06 61

Chorale des anciens : 06 85 62 39 49

Marche : 06 70 44 99 83

Bibliothèque municipale : 07 68 65 21 64

Le calendrier 2022/2023 des associations sera publié prochainement sur le site internet et affiché.

Toutes les associations ont besoin de bénévoles pour les aider à fonctionner, n'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez vous investir auprès d'elles.



Agenda de rentrée.

3 et 4 septembre 2022 : Week-end randonnées : CJNA

4 septembre 2022 : La fête du Vélo passe par Marolles, de 14h à 18h, diverses animations seront proposées par l'office de tourisme

18 septembre : journée du patrimoine – organisation municipalité

24 septembre : concours de belote - organisation Ensemble et Solidaires

25 septembre : passage par la commune du 11ème rallye historique de Loir-et-Cher

16 octobre : Octobre Rose – organisation ASM

31 octobre : Halloween - organisation municipalité

11 novembre : célébration de l'Armistice – organisation municipalité

17 décembre : course des Père Noël – organisation ASM

La Fête Nationale.

Le 14 juillet, une cérémonie a eu lieu pour célébrer la fête nationale aux monuments aux morts. Traditionnellement acteurs de celles-ci, nos pompiers volontaires étaient absents en raison de leur engagement actif sur les feux de forêt (voir l'article « un engagement qui dépasse Marolles »).

C'est donc sous la direction du Capitaine Eric Peguin de Gièvres, Président des anciens pompiers du Loir-et-Cher, représentant l'UDSP 41, que celle-ci a eu lieu. Après un dépôt de gerbe et un discours de Mme la Maire, l'ensemble des participants s'est retrouvé dans la salle des fêtes.

C'est là que Madame la Maire et le Capitaine Peguin, en présence de Michel Avrain, délégué responsable des anciens pompiers de Marolles, ont eu le plaisir de remettre deux médailles d'or, une au Sapeur Michel Pommier, ancien maire de Marolles, et une au Sapeur Raymond Gaudelas, tous deux engagés le 1er janvier 1966, avec 9 autres collègues, dont Daniel Brosse et Daniel Yvon. Pour terminer, le Capitaine Peguin a rendu hommage à l'ensemble des pompiers volontaires, à leur engagement et en a profité pour lancer un appel aux jeunes générations.

Cette cérémonie a été conclue par un vin d'honneur offert par la municipalité.



C'est le 16 juillet que s'est déroulée la 2^{ème} partie des festivités de la Fête Nationale. Rassemblés dans la cour de la Closerie, décorée pour la circonstance, les habitants ont pu écouter le répertoire de Guido Zatilla en attendant la traditionnelle retraite aux flambeaux suivie du, non moins traditionnel, feu d'artifice. Une buvette tenue par le Comité des Fêtes permettait aux spectateurs de se désaltérer.

Rendez-vous en juillet 2023.

Marolles fière de son patrimoine.

MAROLLES
Journée du Patrimoine
Ouverture exceptionnelle au public :
Musée des Pompiers, Église,
Mairie et Salle du Conseil.
Exposition de
Véhicules Anciens

Dimanche 18 septembre | Place de l'église

Musée et Véhicules à partir de 10h00.
Mairie et église à partir de 14h00

★ **GRATUIT** | ouvert à tous

Remise des lots du concours de boîtes aux lettres
<https://marolles41.fr/>

Le site évolue.

Notre site internet a revu sa page d'accueil. Désormais toutes les informations PanneauPocket sont directement accessibles et mises à jour en temps réel. En plus des trois dernières actualités, vous y trouverez, maintenant, les 3 prochains événements à venir.

Le 1er juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes. Le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé et il est remplacé par la liste des délibérations examinées en conseil. Cette liste est affichée à la mairie et mise en ligne, dans un délai d'une semaine sur le site internet. Le procès-verbal sera approuvé lors du conseil municipal suivant, puis signé par le maire et le secrétaire de séance. Il sera ensuite disponible sous forme électronique et de manière permanente sur le site internet de la commune.

Un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public en mairie pour consultation.

Un engagement qui dépasse Marolles.

Nous souhaitons, dans ces lignes, rendre hommage aux pompiers volontaires de notre commune, Benoît Genay (1^{er} adjoint) et Grégoire Grisez, qui se sont rendus dans le Gard et en Gironde pour aider leurs collègues. Ils racontent l'enfer des journées du 17 et 18 juillet au coeur du mega feu de de la Teste de Buch qui a ravagé 7 000 hectares au coeur de la forêt des Landes, aux abords du bassin d'Arcachon en Gironde. « J'étais impressionné par sa puissance, sa vitesse de propagation, ses murs de feu, ses fumées qui s'auto-enflamment et ses vents tournants mais également par des sauts de feux de plus de 400m après son passage, Le paysage était lunaire, dans les campings il n'y a plus rien debout et de nombreuses bouteilles de gaz éventrées jonchent le sol.». Au-delà de la fierté d'avoir contribué à la lutte, les deux hommes gardent en mémoire la solidarité et la reconnaissance des habitants.



Agglopolys rénove les réseaux.

Suite à une étude menée par Agglopolys au niveau des réseaux d'eau potable, il s'est avéré que pour Marolles, le rendement n'était que de 63 %. C'est-à-dire qu'un tiers de l'eau potable acheminée à Marolles ne parvient pas jusqu'à votre robinet ! Après la réfection des réseaux d'eau au niveau du carrefour de la Croix, qui était prioritaire au regard des travaux en cours, Agglopolys va renouveler le réseau au niveau de la place du foyer rural et de la place de l'église. L'ensemble des travaux et les coûts afférents à ceux-ci sont pris en charge par Agglopolys.

Carrefour de la Croix

Le plus gros des travaux est maintenant achevé, avec la réalisation du gros œuvre et de la voirie. A noter, que, suite à la démolition d'une grange en 2014 effectuée par la municipalité, le mur mitoyen situé sur la parcelle d'un particulier a été reconstruit conformément à l'engagement pris par la municipalité à l'époque, le portillon restant à la charge du propriétaire. Pour finaliser ce projet, les plantations interviendront courant novembre (en fonction de la météo).

Projet d'aménagement : Réunion Publique

La municipalité réfléchit sur un projet de sécurisation de Marolles, en particulier au niveau des piétons. Trois zones sont en cours d'étude : l'entrée de Marolles par la rue de Blois, le centre-bourg avec la place du foyer rural et la place de l'église et, enfin, l'entrée de Marolles par la rue des écoles, avec des aménagements sécurisés pour les bus scolaires devant le secrétariat actuel.

Le projet prendra en compte la gestion de l'eau par infiltration afin de limiter l'afflux d'eau vers la lagune et, dans le même temps les arrosages. La rue de la mairie sera en partie végétalisée, afin de sécuriser et embelliir encore davantage la partie piétonne.

Une réunion publique aura lieu le 3 octobre à 18h30 à la salle des fêtes, afin de vous présenter le projet.

La fête du Vélo.

Dimanche 4 Septembre, la 22^{ème} fête du vélo fait halte à Marolles !!

Des animations vous seront proposées tout au long du parcours.

Commençons l'année scolaire sur un bon pied et retrouvons nous pour ce moment sportif et festif !

Un bel aménagement pour souhaiter une belle rentrée à l'école.



Aménagement de tables et sièges pour les enfants dans la cour de l'école avec les troncs des marronniers de la place de l'église.

